

PARC NATUREL
RÉGIONAL DES BOUCLES
DE LA SEINE NORMANDE

2018

Bilan d'activités

Zoom sur les actions



Parc
naturel
régional
des Boucles de
la Seine Normande
Une autre vie s'invente ici

ÉDITO



Cette année encore, c'est avec grand plaisir que je vous propose cette version synthétique de notre bilan d'activités 2018. Cette brochure de 16 pages vous permet de prendre connaissance de quelques-unes des plus emblématiques actions menées par les services du Parc tout au long de l'année. « Une autre vie s'invente ici » est le slogan des Parcs naturels régionaux de France. Vous constaterez par vous-même en prenant lecture des différents projets présentés que c'est aussi le cas dans notre Parc.

2018, comme toutes les autres années, a été très riche en événements, en projets, en partenariats, en mutualisation, qui déclinent les trois ambitions définies dans notre charte 2013 / 2028. Fin novembre, Hervé Morin, président de la Région Normandie, était présent à la Maison du Parc pour signer le contrat de Parc 2018-2020, un document contractuel qui confirme l'engagement de la Région auprès du Parc et qui définit notre feuille de route autour de 18 projets structurants.

Qu'il s'agisse d'économie, d'agriculture, de biodiversité, d'aménagement, d'éducation ou encore de culture, le Parc a une nouvelle fois prouvé ses savoir-faire et la plus-value qu'il apporte sur un territoire aussi riche et diversifié que le nôtre. Enfin, je ne peux oublier le golf de Jumièges qui poursuit sa reconquête progressivement. La gestion environnementale initiée par le Parc porte ses fruits et les investissements réalisés cette année sur le club house permettent de relancer l'attractivité du bar et du restaurant, tout en assurant un meilleur confort.

Enfin, je remercie chaleureusement tous les élus du bureau et du comité syndical, ainsi que l'équipe pluridisciplinaire du Parc, pour leur présence régulière, leur travail assidu et leur relais sur le territoire des actions innovantes menées, qui valorise et préserve notre cadre de vie au quotidien.

Jean-Pierre Girod

VIE DU SYNDICAT MIXTE

En 2018, le comité syndical s'est réuni à cinq reprises, dans plusieurs communes du territoire, pendant lesquelles 41 délibérations ont été prises. Le bureau syndical a, de son côté, enregistré 132 délibérations au cours de neuf réunions de bureau à la Maison du Parc.

Ces débats ont permis, en particulier, de statuer sur le transfert du golf au syndicat mixte de la Base de Loisirs de Jumièges-Le-Mesnil et de vendre le foncier du Golf, propriété du Parc au département de la Seine Maritime courant 2019 ; de décider de lancer le chantier de la réhabilitation thermique de la Maison du Parc ; de créer l'observatoire photographique des paysages ; d'attribuer les premières « marques Valeurs Parc » ; de mettre en place une mutualisation entre le Parc des Marais du Cotentin et du Bessin et notre Parc.

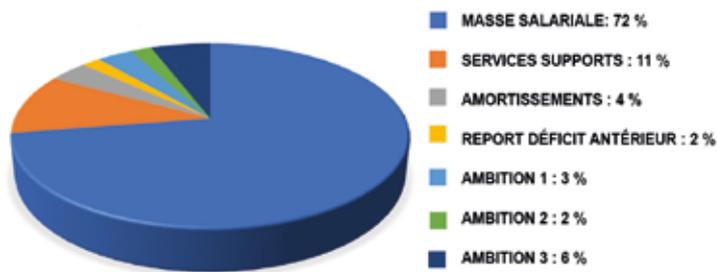


Chiffres clés

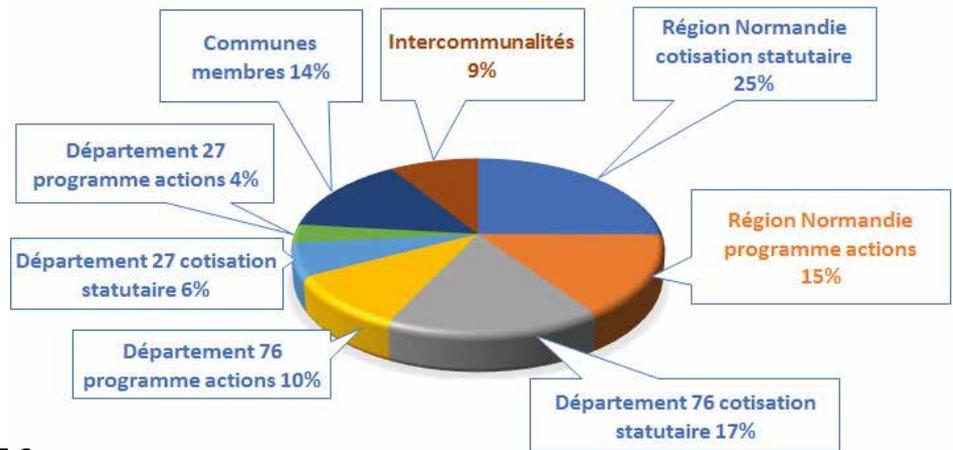
- 9 réunions de bureau
- 5 réunions de comité syndical
- 3 réunions de la commission des marchés
- 2 réunions de la commission des finances et 2 réunions des financeurs
- 3 réunions des commissions thématiques
- 4 réunions du comité technique et 1 du CHSCT
- 3 réunions du conseil scientifique et 3 réunions du CDDT
- 1 conseil des maires et présidents d'EPCI
- 6 réunions du comité de programmation Leader et 4 du comité de pilotage Leader
- 3 réunions du conseil d'exploitation et 1 de la commission des terrains du golf

Budget 2019

Dépenses de fonctionnement : 3 225 077 €



Répartition des contributions budgétaires des membres du comité syndical : 1 995 190 €



Recettes de fonctionnement : 3 336 015 €



SIGNATURE DU CONTRAT DE PARC 2018/2020

Hervé Morin, président de la Région Normandie, est venu le 30 novembre 2018 à la Maison du Parc, signer aux côtés de Jean-Pierre Girod le contrat triennal de Parc.

Dans le cadre de ce contrat, l'engagement régional pour le Parc s'élève à près de 2,35 millions d'euros.

Le Président de Région a réaffirmé son partenariat avec les quatre Parcs naturels régionaux de Normandie. Positionnés comme des vitrines et vecteurs d'attractivité pour la Normandie, les Parcs naturels régionaux permettent l'innovation, l'expérimentation concrète de nouvelles actions dans les territoires ruraux, ainsi que le transfert d'expériences aux territoires voisins, en matière de biodiversité et de patrimoine naturel, de transition énergétique, d'adaptation au changement climatique, de filière courte, d'économie locale, d'agriculture, etc.

Le contrat de Parc 2018/2020 est décliné en 6 axes forts (ci-dessous) et 18 projets :

- ➔ Appartenance
- ➔ Eau et biodiversité
- ➔ Aménagement
- ➔ Filières locales
- ➔ Transition énergétique et écologique
- ➔ Attractivité touristique, paysage et cadre de vie.



Le contrat de Parc est également décliné en « conventions filles » avec les Départements (Eure et Seine-Maritime) et les EPCI du territoire. Membres du syndicat mixte, ils participent financièrement à la mise en œuvre des projets de territoire du Parc. Les conventions filles ont pour but de valider les orientations d'activités partagées entre les collectivités et le Parc pour la période du contrat et de mettre en œuvre la charte du Parc dans une logique d'aménagement et de développement durable.

Ambition 1

Être garant des équilibres dans un territoire riche et respectueux de ses paysages, de sa biodiversité et de ses patrimoines naturels et culturels

Milieux humides et aquatiques, bilan et perspectives



Depuis de très nombreuses années, le Parc a fait de la préservation des milieux humides et aquatiques de son territoire une priorité d'actions. Cet engagement inscrit de manière forte dans la charte de territoire du Parc 2001-2013 a été réitéré dans la charte 2013 - 2028. Ainsi, le Parc a conduit, avec ses partenaires, des actions de connaissance, de gestion, de restauration, de conseil, de sensibilisation, en faveur de ces milieux aussi remarquables que fragiles. Dix ans d'actions rendus possible notamment grâce au soutien de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour le fonctionnement d'une CATEM (Cellule d'Assistance Technique à l'Entretien des Milieux humides et aquatiques) sur les périodes 2009 - 2012 puis 2013 - 2018.

Le 26 septembre 2018, le Parc a organisé un séminaire à Saint-Wandrille-Rançon (Rives-en-Seine), en partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie, « Milieux humides et aquatiques, 10 ans d'actions menées par le Parc avec ses partenaires. Quel bilan, quelles perspectives ? ». La journée a réuni 91 participants extérieurs (élus, agents d'EPCI, syndicats de bassin versant ou de rivière, partenaires institutionnels, techniques, socio-économiques). Dans un premier temps, a eu lieu un tour d'horizon des actualités

et des projets menés sur cette thématique par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, la Dreal, la Région Normandie et les deux Départements (Eure et Seine-Maritime). Puis, les agents du Parc, chaque fois accompagnés d'un partenaire technique, ont présenté dix actions menées ces dix dernières années. Toutes permettent de mieux connaître les milieux humides et aquatiques du Parc et leur fonctionnement, dans le but de les préserver, les gérer, les restaurer, impliquer et sensibiliser les publics et enfin, mieux les intégrer dans les projets d'aménagement. Bottes aux pieds, c'est sur le marais voisin, où coulent la Fontenelle et la Rançon, que le séminaire s'est poursuivi pour une immersion in situ. Enfin, à l'issue d'un extrait du docu-comédie « Heulà ça chauffe » de Eric Frétel, un forum a permis de dégager collectivement des pistes de travail pour mettre en œuvre de nouvelles approches et méthodes nécessaires pour relever le défi de la gestion de l'eau, au regard des effets du changement climatique (hausse des températures et montée du niveau d'eau).

Fort de son bilan et de ces nombreux défis à relever en vallée de Seine, le Parc a déposé un nouveau programme d'actions auprès de l'Agence de l'Eau dans le cadre de son 11^e programme.

Une trame verte et bleue au cas par cas dans les documents d'urbanisme



Le Parc a développé différents partenariats avec les EPCI, un appui différencié et adapté pour mieux prendre en compte la trame bleue dans les PLUi et en particulier les réseaux de mares.

Avec la Communauté de communes Yvetot Normandie, le binôme chargée de mission urbanisme / chargée de mission mares-amphibiens a permis la réalisation des actions suivantes :

- actualisation du recensement des mares sur les communes de l'EPCI situées également sur le territoire du Parc pour permettre leur préservation dans le PLUi,
- mise en place d'une méthodologie expérimentale de l'évaluation de la fonctionnalité des réseaux de mares,

- partage des résultats à l'ensemble des communes et partenaires techniques du Parc,
- élaboration d'une fiche de sensibilisation sur les mares pour les habitants. Cette méthode est également transférée pour être étendue à l'ensemble du territoire de la communauté de communes. Le Parc a initié un groupe de travail sur ce sujet avec les partenaires techniques PRAM Normandie, OBHEN, SHF et le lycée Agricole de Sées.

Sur le secteur de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle, le travail sur les mares s'est également étoffé avec le déploiement de la malle pédagogique de Cardere spécifique aux zones humides, « Renaturons-nous », auprès des entreprises du secteur. Ce travail a entraîné des actions en faveur des mares et de la migration des amphibiens, impliquant le lycée local, un ESAT et diverses entreprises.

Enfin, le Parc et la Communauté d'agglomération Caux vallée de Seine ont développé un partenariat pour expérimenter une déclinaison locale de la trame verte et bleue dans le cadre du PLUi et du SCoT. Le Parc a proposé une méthodologie sur l'ensemble du territoire Caux Seine Agglo et réalise en partenariat avec l'EPCI la déclinaison sur les communes situées sur le territoire du Parc. Une journée de sensibilisation des élus de Caux Seine Agglo sur le thème « Comment concilier développement urbain et protection des ressources naturelles » a été organisée le 8 octobre 2018. Les prospections de terrain, la cartographie des corridors et les ateliers techniques auront lieu durant l'année 2019.

Animation et révision des documents d'objectifs Natura 2000



Sur le site Marais Vernier - Risle maritime, deux propriétaires ont bénéficié de contrats Natura 2000 pour la mise en œuvre de la gestion pastorale sur leurs courtils. 13 porteurs de travaux en zone humide et 8 porteurs de projets d'urbanisme ont également bénéficié de l'accompagnement du Parc afin de réduire leurs incidences sur le site Natura 2000. Le 9 novembre 2018, un comité de pilotage a permis à l'ensemble des acteurs d'échanger sur les actions portées sur le site. L'occasion également de présenter l'évaluation du document d'objectifs, depuis sa validation en 2003, et les enjeux écologiques et socio-économiques qui ressortent du diagnostic. Cette étape a permis de lancer des groupes de travail pour actualiser les objectifs de manière concertée. Sur le site Boucle de la Seine Aval, une collectivité a bénéficié

d'un contrat Natura 2000 pour la gestion pastorale de pelouses. 11 projets (5 travaux en zones humides, 3 demandes d'urbanisme, et 3 manifestations sportives) ont été accompagnés par le Parc pour la prise en compte des enjeux écologiques dans l'organisation et la réalisation de leurs projets.

Sur le site Val Églantier, les suivis de la population de Chabot (poisson inscrit à la Directive Habitats, Faune, Flore) montrent également une population stable présente sur la cressonnière.

Enfin, les effectifs de chauves-souris en cavités souterraines des sites Natura 2000, dont les comptages ont été réalisés par le Groupe Mammalogique Normand au cours de l'hiver 2018, atteignent 924 individus. Un chiffre stable comparé à 2017, mais il est important de poursuivre ces comptages hivernaux.

Le Parc au chevet de la Réserve Naturelle Nationale du marais Vernier

En 2018, la majorité des opérations prévues sur la Réserve a été réalisée ou au moins entamée. Différentes interventions d'arrachage, d'exportation et de destruction des plantes exotiques envahissantes ont été effectuées.

Des battues administratives, pour la régulation des populations de sanglier, ont également été organisées selon un protocole de déclenchement validé par le comité consultatif et le Conseil scientifique de la RNN.

Le suivi des niveaux d'eau a montré, comme chaque année depuis au moins 15 ans, l'insuffisance de l'engorgement estival pour pouvoir maintenir la tourbe en bon état. Une recherche de solution est en cours (cf. article suivant).

Les études sur les mammifères, menées avec des partenaires à l'échelle du marais Vernier dont la RNN, montrent que le site renferme une importante population de musaraigne aquatique et de campagnol amphibie. Le nombre d'animaux mis en pâture a été revu à la baisse, ce qui a permis de relancer la reproduction dans le troupeau, notamment de Highland.

La sensibilisation aux actions du Parc est un volet important, le grand public a ainsi fréquenté le site en été, via 12 *Rendez-vous du Parc*. D'autres visites, à destination d'un public plus spécialisé, ont également été organisées. Pour mieux faire connaître la Réserve et pour bénéficier en retour de l'expérience d'autres gestionnaires, le Conservateur a participé à différents séminaires ou réunions au niveau régional et national. Enfin, l'évaluation quinquennale du plan de gestion a été entamée en 2018 et s'achèvera en 2019. Les premiers résultats mènent vers plusieurs pistes de travail, telles que la redéfinition des potentialités écologiques du site, la prise en

compte des ressources écosystémiques comme le stockage de l'eau, de gaz à effet de serre ou le stockage de carbone, ou encore une meilleure connaissance du fonctionnement hydrogéologique à l'échelle du bassin versant du marais.



Gestion de l'eau et accompagnement des agriculteurs

Dans le cadre de l'étude de restauration de continuité écologique sur les ouvrages du canal Saint-Aubin lancée en 2014, le Parc a étudié en 2017-2018 les impacts potentiels de la gestion actuelle des niveaux d'eau sur l'état de conservation de la tourbe. La solution envisagée pour réduire les impacts, partagée par le comité du règlement d'eau, a porté sur un projet d'expérimentation de rehaussement de la cote de gestion de 10 cm sur une durée d'un an. Celui-ci avait été mis en place en hiver 2017/2018 avant d'être suspendu à la fin du printemps 2018, à cause des conditions hydrologiques exceptionnelles de l'hiver, qui ont succédé à une sécheresse estivale et ont entraîné des difficultés d'exploitation des parcelles en marais tourbeux et un sentiment d'impuissance et d'abandon de la part des agriculteurs du secteur.

Ces événements météorologiques intenses et l'inondation prolongée des prairies humides qui en a découlé ont à nouveau mis en évidence la nécessité d'accompagner au plus près les éleveurs du marais Vernier. Pour répondre à ce constat partagé, le Parc a initié en 2018 des rencontres individuelles avec les exploitants les plus concernés par l'inondation hivernale, afin de recueillir leurs ressentis sur l'eau dans le marais (gestion, fonctionnement, impacts sur les pratiques, ...) puis a organisé des échanges collectifs. En 2019, il est prévu de poursuivre la démarche avec un travail d'accompagnement au changement de pratiques et au développement des filières.



Enfin, face à la problématique de vidange du marais, et suite aux attentes émises par les membres du comité du règlement d'eau du 26 avril 2018, le Parc a réalisé un relevé du fond du canal entre les deux ouvrages afin de repérer les origines de la baisse de débit constatée. Les solutions ont été présentées lors du comité du règlement d'eau en décembre 2018.

Aller plus loin dans la démarche ERC



Face aux difficultés rencontrées par l'ensemble des acteurs lors de la mise en œuvre de la démarche d'Évitement Réduction Compensation des impacts sur l'environnement, le Parc a souhaité investir du temps en amont des projets et procédures d'aménagement.

L'objectif est d'affiner les études environnementales en étudiant de manière plus approfondie les impacts sur les milieux naturels. Ceci, afin d'estimer correctement les enjeux et donc mettre en œuvre des mesures d'évitement, de réduction et de compensation (ERC) suffisamment évaluées. Le projet déployé depuis 2013 a donc consisté à agir via le levier de la réglementation ERC et dans le cadre d'une stratégie construite en partenariat avec la DREAL.

En amont des projets, le Parc apporte son soutien aux porteurs de projets publics ou privés qui en font la demande, en les accompagnant :

- dans la phase de définition de scénarios de projets et de sites possibles d'implantation, en leur fournissant un porter à connaissance,
- dans la rédaction des cahiers des charges,
- dans la recherche de solutions d'évitement, de réduction,
- dans la mise en œuvre des mesures de restauration ou de gestion des terrains affectés à des mesures compensatoires.

En aval, le Parc donne un avis sur les études d'impact des projets d'aménagement une fois que ceux-ci ont été déposés pour instruction auprès des services de l'État. Parallèlement, le Parc a

initié un projet d'animation d'un réseau autour de l'évitement et de la réduction. Les objectifs fixés sont de constituer et faire vivre un réseau d'acteurs locaux publics et privés, intéressés et concernés par la séquence ERC, mais aussi de partager les enseignements de retours d'expérience (succès ou échecs partiels), de s'entendre sur les besoins communs propres aux démarches ER sur le territoire, et enfin d'impulser de nouvelles réflexions autour de ces sujets. Ce réseau s'est concrétisé par l'animation d'un comité de pilotage. Plusieurs sujets ont été abordés : l'état initial de l'environnement, les freins à l'évitement et la planification du territoire, la mise en place de web-conférence et le lancement de groupes de travail. Autant de démarches pour aller vers un projet de territoire plus ambitieux.

Chiffres et faits marquants de 2018

- ✔ 12 agents dans le service biodiversité : hydrologie, rivières, invertébrés, flore, mares et amphibiens, SIG et bases de données, foncier, doctrine ERC, éducation aux milieux humides, gestion de terrains à vocation écologique
- ✔ 1 000 000 € : en 6 ans, c'est la somme mobilisée pour des études et travaux en milieux humides (hors curage de la Grand'Mare), financés à 80 % par de multiples organismes, dont l'Agence de l'Eau Seine Normandie et 200 000 € par le Parc
- ✔ 58 mares restaurées avec le soutien de l'AESN et de la Région. Suite aux travaux, 99 % accueillent à nouveau des amphibiens
- ✔ 51 arbres têtards élagués à l'occasion d'un appel à projet (financement AESN, Région, Dreal) et deux études confirmant l'importance des alignements pour les insectes liées au bois mort
- ✔ 6 000 observations sur 1 079 espèces réalisées à Saint-Martin-de-Boscherville à l'occasion d'un Atlas de la biodiversité communale
- ✔ 172 conseils architecturaux
- ✔ 23 permanences à Caux Seine Agglo et à la Mairie de Canteleu
- ✔ 2 avis sur les PLU de Saint-Samson-de-la-Roque et de Jumièges
- ✔ 5 suivis de PLU : Métropole Rouen Normandie, Caux Seine Agglo, CC Yvetot Normandie, CC Honfleur Beuzeville et CC de Pont-Audemer Val de Risle
- ✔ 6 avis du bureau syndical portant sur des études d'impacts
- ✔ 4 cartes interactives publiées sur le site Internet
- ✔ 13 000 connexions à Cartaparc

Ambition 2

Coopérer pour un développement local, durable, innovant et solidaire

La marque Valeurs Parc s'implante sur le territoire

« Valeurs Parc naturel régional » est une marque nationale dédiée aux Parcs naturels régionaux, qui a pour objectif de valoriser les entreprises s'inscrivant dans une démarche de développement durable leur permettant de dégager une plus-value économique. Ainsi, la marque s'articule autour de trois valeurs : le lien au territoire, la dimension humaine, la préservation et la valorisation de l'environnement. Suite à la validation du référentiel « hébergement et restauration » par la Commission marque de la fédération des Parcs fin 2017, six hébergements ont obtenu la marque Valeurs Parc naturel régional en 2018 :

- gîte « Sous la garenne » à Conteville,
- camping Risle-Seine à Toutainville,
- gîte « L'Ânerie » à Marais-Vernier,
- gîte du Valnaye à Saint-Pierre-de-Manneville,
- gîte « La Renardière » à Arelaune-en-Seine,
- gîte de la forêt à Vatteville-la-Rue.

Le processus de marquage se fait en plusieurs étapes : rencontre des prestataires intéressés, audits des candidats et passage en comité d'attribution (réuni à trois reprises en 2018). Sur les 11 hébergeurs rencontrés, 3 prestataires ne sont pas allés plus loin dans la démarche, 8 audits ont été menés et 6 hébergements ont obtenu la marque. Des contacts avec des restaurants potentiellement compatibles avec la marque ont été pris, sans aboutir pour l'instant à des audits.

Au-delà des premières candidatures spontanées, le Parc a eu une démarche



Gîte « Sous la garenne » à Conteville

proactive pour faire connaître la marque, s'appuyant sur les acteurs touristiques locaux pour démultiplier l'action sur le territoire, participer au comité d'attribution de la marque et même pour certains s'impliquer dans la réalisation des audits. Des outils de communication spécifiques ont été mis en place : plaques signalétiques et autocollants ; kits pédagogiques pour sensibiliser la clientèle (panier artisanal, cartes topographiques, livres et revues

nature, jeux de société nature, boîte loupe d'observation d'insectes, compas de randonnée et paire de jumelles) ; présentoirs à documents touristiques en bois (fabriqués par l'ESAT de Pont-Audemer).

Dans l'objectif de la constitution d'un réseau des prestataires marqués, le Parc a organisé le 9 octobre 2018 un éductour sur la Route des fruits pour les bénéficiaires de la marque.

La « Maison Plûme » à Villequier



L'Europe au cœur de notre territoire

Le Parc, les communautés de communes Roumois Seine, Pont-Audemer Val de Risle, Honfleur Beuzeville et Lieuvin Pays d'Auge se sont associées pour porter le programme Leader Seine Normande.

Celui-ci a pour finalité de soutenir les porteurs de projets publics et privés grâce à l'obtention de financements européens spécifiques et adaptés aux besoins du territoire. Au démarrage du programme, les acteurs locaux ont défini une stratégie locale de développement. Aujourd'hui, ces mêmes acteurs locaux arbitrent de la pertinence des projets présentés. Depuis 2017, le comité de programmation a approuvé plus de 50 projets sur le territoire, dont environ 35 % de projets publics et 65 % de projets privés, pour une enveloppe de 1 656 000 €, sur les 3 150 000 € disponibles. Quelques exemples de projets accompagnés par Leader sur le territoire du Parc :

- installation d'une chaudière à granules de bois à Aizier
- mise en place d'un accueil à la ferme à Villequier
- établissement d'un pôle médico-social thérapeutique à Barneville-sur-Seine
- création de deux chambres d'hôtes à la « Maison Plûme », Villequier
- création d'un réseau solidaire et éco-responsable en faveur des personnes âgées isolées à Duclair
- développement d'une nouvelle technologie de production d'électricité à Caudebec-en-Caux
- accompagnement pour l'ouverture d'un restaurant à Aizier

Construction d'une stratégie agricole

Le Parc travaille sur la thématique agricole depuis de nombreuses années, notamment à travers la mise en œuvre des MAE sur son territoire et l'animation de la Route des fruits. Au-delà de ces projets historiques, le Parc s'engage dans de nouvelles actions de mise en œuvre de ses objectifs agricoles, sans pour autant avoir formulé de stratégie spécifique à l'agriculture, claire et accessible à l'ensemble de ses partenaires.

Ainsi, afin de donner de la lisibilité à ses actions, le Parc a souhaité formaliser une feuille de route opérationnelle à échéance 2025. Il a été proposé d'organiser la stratégie en fonction de 3 cibles : les agriculteurs, les consommateurs et les acteurs des filières. En septembre 2018, un travail de co-construction a été lancé afin de partager, de hiérarchiser les actions déjà menées et de déterminer des axes de coopération possibles avec les partenaires agricoles du territoire. Ce travail se poursuit en 2019.



La charte forestière sur une bonne dynamique

2018 était la deuxième année de mise en œuvre du programme Dynamic Bois ARBRE (Augmentation Raisonnée du Bois Récolté pour l'Énergie). Au cours de cette année, le Plan d'Approvisionnement Territorial réalisé avec la Fédération nationale des communes forestières, l'IGN et le Centre Régional de la Propriété Forestière de Normandie a été finalisé. Les résultats ont été présentés en comité technique et mis à disposition des collectivités, notamment pour être intégrés dans des démarches de PCAET (Plan Climat-Air-Énergie Territorial).

Le Parc a accompagné les premiers dossiers de demande d'aide à l'amélioration des peuplements forestiers et participé à l'animation de réunions de vulgarisation et de conseils individuels auprès des propriétaires forestiers et de leurs gestionnaires pour la dynamisation de la sylviculture dans les peuplements forestiers en impasse sylvicole. Sur la thématique des haies, 10 plans de gestion des haies à l'échelle communale ont été réalisés en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Seine-Maritime sur le territoire des communes de Vatteville-la-Rue et de Villequier et des chantiers tests de valorisation des produits d'entretien d'alignements d'arbres têtards ont été conduits.

Plusieurs *Rendez-vous du Parc* sur la thématique de la multifonctionnalité des haies et des forêts ont été organisés en 2018 dans l'objectif d'une meilleure compréhension de ces enjeux par le grand public :

- **Le 27 mai**, dans le cadre de *Parc en Fête* une balade autour du Mont Courel avec l'ONF et le Département de l'Eure pour découvrir la biodiversité de cet Espace Naturel Sensible et la gestion forestière de cette forêt communale
- **Le 10 juin**, une « rando patrimoine » réalisée en transversalité avec la chargée de mission inventaires croisés et le régisseur des collections, sur les communes d'Honguemare-Guénouville et de Barneville-sur-Seine avec des points d'arrêt sur la préservation du patrimoine arboré.
- **Le 1^{er} juillet**, une sortie en forêt domaniale de Brotonne avec l'ONF pour découvrir la gestion forestière et l'adaptation des forêts au changement climatique
- **Le 31 août**, une sortie en forêt privée sur la commune de Canteleu sur le thème de l'adaptation des forêts au changement climatique et sur la gestion d'une forêt privée.

Rendez-vous du Parc au Mont Courel, à l'occasion de Parc en Fête



Rassembler les acteurs du développement durable



Le Conseil de développement durable du territoire est, avec le Conseil scientifique, l'une des deux instances consultatives du Parc. Composé d'une trentaine de structures représentantes de la société civile, le CDDT est l'expression d'une gouvernance participative. Il permet à ses membres d'exprimer leurs points de vue, de rendre des avis et d'être force de propositions auprès des

élus du comité syndical. Créée en 2014 à l'occasion du lancement de la nouvelle Charte 2013-2028, cette instance a vu ses orientations initiales évoluer, afin de répondre aux besoins du syndicat mixte du Parc naturel régional et aux attentes des structures membres.

Les réunions du CDDT ont deux objectifs : construire un réseau d'acteurs et faire de la prospective. Le premier objectif se concrétise par le biais de temps d'échanges et de rencontres des structures entre elles. Par ce biais, des actions communes émergent sur le territoire, en lien avec les objectifs de la charte du Parc. Enfin, préparer l'avenir, orienter, éclairer, à travers des thématiques transversales liées au développement durable permet de dégager des éléments de prévision pour notre avenir.

En 2018, un important travail de remobilisation a été conduit avec les membres du CDDT. La forme des réunions a ainsi évolué et le Parc propose désormais une formule plus participative et dynamique. Les séances en salle de réunion font l'objet d'animations spécifiques pour favoriser l'expression de tous autour d'un sujet précis. En plus des réunions en salle, une sortie terrain est proposée. Afin de donner du sens à l'enchaînement des rencontres, un fil conducteur est défini pour l'année. En 2018, la thématique abordée était la transition, via plusieurs angles : la transition énergétique (27 mars 2018) ; la transition et la mobilité (29 mai 2018) ; et la transition agricole (19 octobre 2018) à l'occasion d'une sortie sur le terrain.

Le potentiel ornithologique du Parc

Dans sa stratégie de développement touristique, le Parc affirme sa volonté de compléter les actions menées par les EPCI et les offices de tourisme, en priorisant sur ses spécificités : routes des chaumières et des fruits, marque Valeurs Parc naturel régional, tourisme de nature. Le tourisme ornithologique s'inscrit dans cette dernière catégorie. Il est au carrefour des pratiques du tourisme de nature qu'un Parc naturel régional a pour mission de valoriser dans le respect des espèces et des milieux naturels. Entre randonnées et observations de la faune sauvage, le marché touristique de l'ornithologie représente un fort potentiel qui peut contribuer au développement de l'économie locale. Idéalement situé entre la mer, le fleuve et la terre, le territoire du Parc constitue un intérêt majeur pour les oiseaux et principalement les oiseaux migrateurs. De plus, le Parc dispose au sein de son équipe d'un ornithologue ayant une connaissance très fine de ces oiseaux. C'est pourquoi depuis 2017, cette thématique est intégrée à la stratégie de développement économique.

En 2018, une stagiaire a été recrutée pour réaliser un état des lieux de l'offre de tourisme ornithologique sur le territoire du Parc. Le but de ce diagnostic était d'évaluer, de façon qualitative et quantitative, l'offre en termes de structuration, d'animation et de communication. Des préconisations visant à créer une image attractive et de qualité du territoire, et une professionnalisation des acteurs ont été réalisées. Les partenaires ornithologiques ont été mobilisés à travers une série d'entretiens et pour la définition des enjeux. Ce stage a également permis de réaliser un état des lieux des sentiers à visée ornithologique et une étude des profils de clientèles intéressées par ce tourisme de niche. Pour poursuivre ce travail, une demande de financement a été déposée dans le cadre du programme Leader, afin de dédier du temps d'animation spécifique à cette filière. Ce projet de développement du tourisme ornithologique comportera deux volets :

➔ **Un volet « Parc »**, visant à répondre aux attentes des structures locales intervenant dans ce domaine sur le territoire et à les coordonner pour une meilleure lisibilité de l'offre auprès du public.

➔ **Un volet « coopération »** entre huit Parcs naturels régionaux à l'échelle nationale, visant à créer et à promouvoir une destination ornithologique d'excellence au niveau national.



Chiffres et faits marquants de 2018

- ✔ 26 000 € : le coût des travaux (réalisés en interne) pour la construction d'un bâtiment de 17 m², en ossature bois et isolation béton de chanvre, destiné aux couveuses et éleveuses pour la reproduction des canards de Duclair
- ✔ 1 675 œufs de canards de Duclair pondus sur le site de la Maison du Parc
- ✔ 5 années, la durée de l'attribution de la marque Valeurs Parc naturel régional aux hébergeurs retenus
- ✔ 179 communes sur le territoire Leader Seine Normandie, 160 000 habitants et 5 structures partenaires
- ✔ 24 avis d'opportunité favorables (4 projets abandonnés par la suite), 1 dossier rejeté, prononcés dans le cadre du programme Leader Seine Normandie
- ✔ 27 107 hectares de forêt sur le territoire du Parc, 1 000 kilomètres de haies agricoles, 6 000 000 de m³ de bois sur pied
- ✔ 22 structures participantes au Conseil de Développement Durable du Territoire en 2018, dont 6 structures invitées
- ✔ 46 exploitations agricoles engagées dans des Mesures agro-environnementales et climatiques en 2018, pour une surface totale de 1 500 hectares

Ambition 3

Tisser des liens entre les habitants et leur territoire en construisant un sentiment d'appartenance et une culture commune

Le succès des parcours Je découvre mon Parc



Depuis quelques années, le Parc a monté un réseau d'acteurs sur son territoire, avec notamment une charte d'éducation au territoire et une action emblématique, les parcours *Je découvre mon Parc*. Ce dispositif, piloté par le service éducation au territoire, a pour but de faire connaître les ressources éducatives du territoire du Parc et inciter les enseignants à les utiliser. 300 € maximum sont pris en charge par le Parc si le projet pédagogique est construit avec des sorties et animations issues des catalogues d'éducation au territoire, forts de plus de 150 animations proposées par le Parc et un réseau de 20 acteurs locaux.

En 2017-2018, le dispositif des parcours *Je découvre mon Parc* a été mis en place pour la quatrième année consécutive. L'enveloppe de 10 000 € allouée au projet a permis de toucher 54 classes dans

21 communes du Parc. Mobilisant 12 acteurs du réseau d'éducation au territoire, 165 animations ont été dispensées dans les classes. Ce chiffre, en augmentation constante depuis 2014, est le signe que les enseignants du Parc montent de plus en plus de projets d'éducation au territoire.

Les catalogues d'animations ont été actualisés. Trois journées d'échanges pour co-construire l'éducation au territoire ont été organisées avec les acteurs : une journée de fabrication partagée, une journée de forum des ressources éducatives du Parc pour les enseignants, et une journée de bilan et de prévisionnel partagé.

À la rentrée 2018, le dispositif a été renouvelé avec la mise en place d'un appel à projet permettant une meilleure équité et une juste répartition des parcours sur le territoire.

Les arts et la culture au service de l'éducation au territoire

En 2018, deux projets d'éducation artistique et culturelle ont été réalisés dans l'optique de valoriser la collection ethnographique du Parc. CEKA, artiste bédéiste, a travaillé avec cinq classes sur la production de bandes-dessinées, et Elsa Bloch, documentariste, a réalisé un film intitulé *Rencontre de la mémoire et de l'imaginaire*. Ce dernier projet, à destination des Ehpad de Pont-Audemer, de Beuzeville et de l'école Louis Pergaud de Pont-Audemer, a été mené avec Normandie Images dans le cadre d'un appel à projet du ministère de la culture/DRAC Normandie et de l'Agence Régionale de la Santé. Elsa Bloch a travaillé de concert avec le service éducation au territoire et le service culture et patrimoine du Parc pour sensibiliser jeunes et anciens aux objets de la collection ethnographique et, plus particulièrement, à la mémoire orale qui s'y rattache. Son documentaire avait pour principe de confronter la connaissance réelle des objets que les anciens ont connu, et l'imagination des plus jeunes. Ce projet d'éducation artistique et culturel transgénérationnel a également eu un fort impact sur le lien social, puisqu'il a fait naître beaucoup d'échanges formels et informels entre les agents du Parc, Elsa Bloch, les personnels des Ehpad, les anciens, leurs familles, les élèves et leur enseignant.

Trois projections publiques ont permis de restituer ce travail. Le film a été distribué à l'ensemble des familles participantes sous forme de DVD et il est en visionnage libre sur les sites Internet du Parc et de Normandie Images.

2018 a permis également de contractualiser à nouveau avec la Drac Normandie et l'Éducation Nationale des actions d'éducation

artistique et culturelle. Le Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle est devenu Contrat Culture Territoire Enfance Jeunesse pour 3 ans : 2018 - 2019 - 2020. En 2018/2019, le premier projet, initié dans ce cadre, a pour thème *Paysannerie d'hier, terres et cultures d'aujourd'hui*. Mené par deux artistes : Adrien Lefebvre, plasticien du son, et Sandrine Gniady, conteuse, il concerne dix groupes de jeunes sur le territoire.



Les inventaires croisés font étape en Roumois

En 2018, le Parc a mené une campagne d'inventaire croisé sur les communes de Barneville-sur-Seine, Honguemare-Guenouville et Le Landin.

Cette opération a été marquée par plusieurs temps forts. Le lancement officiel a eu lieu le 30 mars à la mairie de Honguemare-Guenouville. Les élus des communes de la campagne précédente (Le Trait et Yainville) ont « passé le témoin » aux maires des trois communes, en présence des partenaires de l'opération (pôle Inventaire de la Région Normandie, CAUE 27). Un *Rendez-vous du Parc* lié à cet inventaire croisé a eu lieu le 10 juin.

Le 14 septembre, un comité de pilotage a présenté aux élus le bilan de la phase terrain et les premiers enjeux identifiés, à savoir le devenir du patrimoine agricole en perte d'usage, le mitage du tissu bâti ancien par les constructions neuves, la perception de l'entrée du Parc sur l'axe Bourg-Achard / forêt de Brotonne. La restitution officielle et la présentation du guide « Au fil des patrimoines » (sixième tome de la collection) a eu lieu à la salle des fêtes de Barneville-sur-Seine le 6 février 2019 devant plus de 80 personnes. Les données de cette campagne ont permis la mise en ligne sur le site Internet du Parc d'une nouvelle carte interactive du patrimoine, grâce à la collaboration du service culture et patrimoine avec le service SIG.

Les données du repérage de terrain ont été versées dans Cartaparc et mises en forme sur la plateforme Gertrude.



Le Monde du travail s'expose...

Dans le cadre du projet « Le Monde du travail » autour de l'histoire industrielle, porté par le Parc depuis trois ans, des actions de sensibilisation, de valorisation et de recherche se sont poursuivies sur un territoire allant de Duclair à Caudebec-en-Caux.

L'exposition « Portrait du monde ouvrier - Des hommes et des femmes au cœur de l'industrie », réalisée par la Corderie Vallois autour des photographies de Loïc Séron, a été adaptée et complétée par le Parc avec une nouvelle commande photographique et la présence d'objets des collections. Celle-ci a pris place à l'hôtel de ville de Duclair du 17 mars au 12 mai 2018.

Marine Simon a poursuivi le travail mené dans le cadre de sa thèse de doctorat portée en partenariat avec l'université de Rouen.

En vue de la publication des actes du colloque « Usines en bord de Seine », une convention a été signée en mars avec les presses universitaires de Rouen et du Havre, définissant les engagements de chacun pour une publication avant la fin de l'année. Les transcriptions ont été réalisées mais les PURH n'ont malheureusement pas été en mesure de tenir leurs engagements et la publication a été repoussée à 2019.

Le Parc a participé au colloque « Cité jardin, cité de demain » en décembre dernier, au travers de deux interventions et a été sollicité par la commune du Trait afin de mettre à profit les connaissances dégagées par le projet « Monde du travail ».

Le Parc est sollicité dans le cadre du parcours signalétique de la future voie verte reliant Duclair à Saint-Wandrille, menée par la Métropole Rouen Normandie, afin d'apporter ses connaissances sur le patrimoine lié à la mémoire ouvrière.

De nouvelles ambitions pour la collection



Le projet scientifique et culturel du musée pour la collection du Parc, complexe à définir en raison de l'absence de lieu de monstration, est en cours d'écriture. Véritable feuille de route, il doit pour les années à venir définir les grands axes et priorités autour de la conservation, de l'étude de la collection et de sa valorisation. Cette année a permis de nombreuses prises de contact afin d'abonder la réflexion sur les actions à mettre en place. Plusieurs réunions et échanges ont eu lieu, notamment avec la conseillère musée de la DRAC Normandie et des conseillers du Ministère de la Culture. En juin, un premier groupe de travail a réuni la Fabrique de Patrimoines en Normandie, la DRAC Normandie ainsi que des conservateurs dans le but de constituer un réseau, de définir des pistes d'action et des priorités, notamment sur le chantier des collections. Des visites de réserves de musées ont aussi été réalisées et ont permis des échanges de pratiques éclairants. Afin de clarifier la situation administrative, des démarches

concernant la propriété de la collection sont en cours auprès de la Direction des Musées de France.

Le chantier des collections continue avec l'avancée des travaux au local Bai. Un tri important a été entrepris, permettant de dissocier les objets relevant de l'appellation « Musée de France » des collections annexes et collections d'études. Les collections ont été dépoussiérées et bâchées en vue de la mise hors d'eau et hors d'air du local, puis déplacées afin de procéder aux travaux de peinture. La prochaine étape concerne le reconditionnement des collections et leur dépoussiérage en vue de leur rangement. Ces travaux permettent de constater une amélioration notable des conditions de conservation de la collection. Concernant la vie des collections, le dépôt Pierre Valéri rassemblant des objets liés à la clouterie Mustad a été acquis par le Parc. Le dépôt du corbillard de Saint-Wandrille a, lui, été renouvelé.

L'événementiel se réinvente ici

Suite à la stratégie de communication réalisée avec l'aide du cabinet Sélantik, et face à des contraintes budgétaires de plus en plus marquées, l'événementiel du Parc a été repensé. Depuis trois ans, les *Rendez-vous du Parc*, par le biais de programmations semestrielles et saisonnières, mettent en avant les actions du Parc sur le terrain. Les agents présentent à un public captif leurs actions, le cas échéant et de préférence avec la présence de partenaires. 35 *Rendez-vous du Parc* ont eu lieu en 2018, sans compter ceux qui ont accompagné les visiteurs de *Parc en fête*, le dimanche 27 mai matin.

Cet événement phare du Parc depuis plus de 10 ans a été totalement repensé en 2018. En premier lieu, la fête est désormais itinérante, c'est sur un terrain appartenant à HAROPA Port de Rouen, sur la commune de Berville-sur-Mer, que l'événement a eu lieu, offrant une perspective magnifique sur l'estuaire entre les ponts de Normandie et de Tancarville. La programmation est recentrée sur les actions du Parc, tout en laissant une large place aux animations festives et familiales. La préparation du site a été beaucoup moins lourde pour les services techniques. Enfin, suite aux réductions budgétaires du Parc, le budget a été quasiment divisé par trois : 18 200 €, dont 2 000 € de subventions de la part d'HAROPA Port de Rouen.

En parallèle, le Parc a accru sa présence sur les réseaux sociaux. Si Facebook est un incontournable du Parc depuis plusieurs années, celui-ci est désormais présent depuis fin septembre sur Twitter et depuis fin octobre sur Instagram.

Enfin, il a été acté que l'Écho des Boucles ne paraîtra plus qu'une seule fois par an, en fin d'année, même si des hors-séries ne sont pas à exclure ponctuellement. Le numéro 25 de l'année 2018 a consacré son dossier central à la forêt. Quelques rubriques en fin de magazine ont été supprimées, pour mieux mettre en avant les actions du Parc sur le terrain.

Chiffres et faits marquants de 2018

- 182 participants aux 13 *Rendez-vous du Parc* réalisés par le service Éducation au territoire avec 7 partenaires, plus les Départements de l'Eure et de la Seine-Maritime dans le cadre des Espaces Naturels Sensibles
- 20 séances de Club nature à la Maison du Parc
- 7 itinérances accompagnées par le service Éducation au territoire : 2 classes de Saint-Pierre-du-Val, 2 classes de Pont-Audemer (école Paul Herpin) et 3 classes de Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
- Coordination de 7 groupes dans le cadre du projet « Un laissez-passer pour la nature », sur la sensibilisation aux corridors écologiques des zones humides, qui a débouché sur la réalisation d'un film
- 10 objets des collections, dont les plans de la cité-jardin du Trait, prêtés à la Fabrique des Savoirs d'Elbeuf pour leur exposition « Cités jardin, cités de demain »
- 7 expositions temporaires installées sur le territoire du Parc et à Rouen dans le cadre du musée itinérant
- 40 participants au *Rendez-vous du Parc* « Au fil des patrimoines » le 10 juin sur les communes de l'inventaire croisé
- 60 spectateurs présents le samedi 29 septembre au golf de Jumièges à l'occasion de la retransmission en direct et en plein-air de « Butterfly » de Puccini, en partenariat avec l'Opéra Rouen Normandie
- 3 signatures de conventions avec des structures culturelles (Opéra de Rouen Normandie, théâtre de l'Éclat de Pont-Audemer, espace culturel François Mitterrand de Canteleu)
- 46 000 exemplaires de l'Écho des Boucles imprimés, 36 365 diffusés par les communes
- 61 communiqués de presse, 9 conférences de presse et 92 sollicitations de journalistes
- 10 newsletters envoyées en 2018
- 51 076 visiteurs uniques sur le site Internet, soit 142 par jour





LES PARCS EN RÉSEAU

La fédération, un rôle essentiel pour les Parcs

Association loi 1901, la fédération des Parcs naturels régionaux de France est le porte-parole et l'animatrice du réseau des Parcs naturels régionaux.

Depuis près de 50 ans, elle répond aux besoins des Parcs - élus et techniciens -, leur permettant d'échanger, de confronter les problèmes rencontrés, de se forger une doctrine et des méthodes communes, de faire connaître ses acquis et de dessiner ensemble l'avenir. Elle regroupe les 53 Parcs naturels régionaux (chiffre au 31/12/2018), les Régions, et les partenaires nationaux des Parcs.

En 2018, les agents du Parc se sont rendus à la fédération ou dans l'un des Parcs accueillant un colloque ou un séminaire, pour travailler sur tous les thèmes qui relèvent des missions des Parcs : éducation, culture, communication, agriculture, forêt, urbanisme, paysage, biodiversité, forêt... Le Parc des Boucles de la Seine Normande a participé à près de 30 rencontres. Par ailleurs, cinq agents et cinq élus se sont déplacés pour participer activement au congrès des Parcs en octobre 2018, dans le Pilat, dont le thème portait sur une problématique qui nous concerne particulièrement : « relations urbain-rural, les Parcs explorent de nouveaux horizons ». Nous y avons témoigné de notre expérience avec l'ex communauté d'agglomération du Havre, partenaire important de notre Parc, et co-animé un atelier. Le Parc est également représenté au sein du bureau de la fédération des Parcs par Didier Peralta, membre assidu représentant la Région Normandie, et, depuis octobre 2018, par la directrice Laurence Dervaux, en tant que représentante des directeurs, aux côtés de deux autres directeurs de Parcs.

L'interparc normand se développe

Le réseau toujours informel des Parcs naturels régionaux normands poursuit son travail à l'échelle de la Région Normandie, par le biais de rencontres entre présidents et directeurs des quatre Parcs concernés : Perche, Marais du Cotentin et du Bessin, Normandie Maine et Boucles de la Seine Normande. L'objectif est tout à la fois de mieux partager les expériences et actions conduites dans chacun des Parcs, la connaissance des appels à projet et appels à manifestation d'intérêt, d'imaginer des mutualisations, de se structurer en tenant compte de la réunification de la Normandie. Une rencontre présidents-directeurs, trois rencontres de visu et trois réunions téléphoniques entre directeurs ont lieu, ainsi que des



rencontres à l'initiative des services régionaux pour faire un point ensemble sur nos dossiers communs et l'accompagnement possible de la Région. Les échanges se sont poursuivis dans les équipes avec ou sans les services régionaux.

Quelques exemples de réalisations concrètes :

- ➔ Poste unique de directrice des ressources administratives et financières, depuis mars 2018, entre le Parc des Boucles de la Seine Normande et le Parc des Marais du Cotentin et du Bessin
- ➔ Mise en place d'une application web de valorisation des données naturalistes à destination du grand public et des élus du territoire. Les quatre Parcs ont mis leurs compétences et leurs moyens en commun afin de déployer cet atlas en ligne, de manière mutualisée sur un serveur commun.
- ➔ Étude avec l'Observatoire de la biodiversité Normandie en vue de la mise en place d'un nouveau système pour récupérer et mettre à jour les données naturalistes de la plateforme régionale Odin.
- ➔ En 2018, les quatre Parcs ont organisé leur fête le même jour, le dimanche 27 mai. L'occasion pour la Région de communiquer sur « la fête des Parcs ».
- ➔ Brochure synthétique de communication présentant les quatre Parcs naturels régionaux, financée (infographie et impression) par la Région Normandie.
- ➔ Participation partagée sur certains salons touristiques d'ampleur nationale, comme Destinations Nature, à Paris en mars 2018.



Inauguration des travaux de rénovation du club house

LE GOLF DE JUMIÈGES NORMANDIE

Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande a repris la gestion directe de l'équipement au 1^{er} janvier 2015. Le golf de Jumièges est un équipement complet : parcours 18 trous aux deux tiers en forêt, parcours compact homologué pitch and putt, zones d'entraînement (putting green et zone d'approche) et practice 50 postes dont 20 couverts. L'équipement dispose en outre d'un club house qui abrite un restaurant et d'un hébergement de 18 chambres doubles.

La gouvernance

Depuis sa reprise par le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande, la gouvernance du golf est gérée par un conseil d'exploitation chargé de fixer les orientations et de prendre les décisions relatives à la stratégie du golf. Deux commissions émanant du conseil d'exploitation ont été créées : une commission terrain et une commission marketing et communication. Le conseil d'exploitation s'est réuni à trois reprises et la commission terrain une fois.

La stratégie élaborée en 2015 a permis de fixer des objectifs en proposant un parcours et des services de qualité tout en étant exemplaire du point de vue du respect de son environnement. Géré par un Parc naturel régional, le golf de Jumièges a réussi à se différencier de ses concurrents par sa capacité à développer une pratique écologique et durable de ce sport.

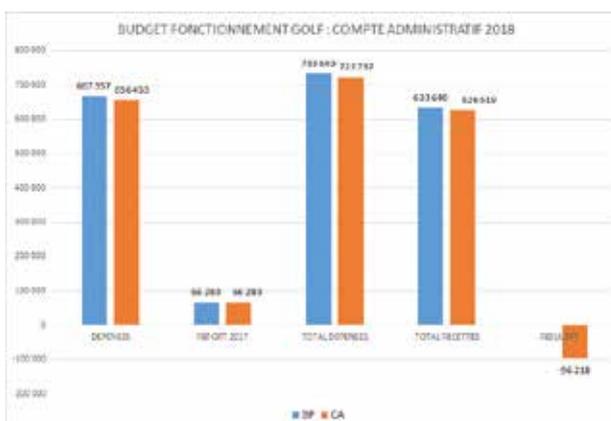
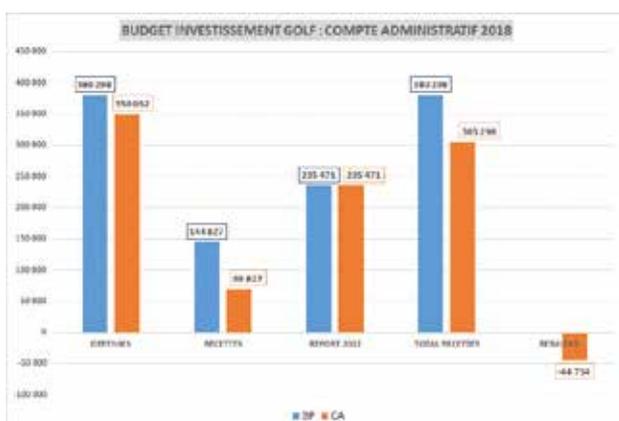
L'équipe du golf

L'équipe se compose d'un directeur, d'un responsable d'exploitation, de deux hôtesses d'accueil, d'un cuisinier, d'un moniteur de golf à temps partiel, d'un greenkeeper et de deux jardiniers. Un autre jardinier vient compléter l'équipe en contrat à durée déterminée pendant la saison végétative.

Le budget

Le golf a bénéficié en 2018 d'un ultime soutien de la Région Normandie, à hauteur de 120 000 € en fonctionnement. Le solde de la subvention 2017 de la Métropole Rouen Normandie a été inscrite sur le budget investissement 2018 à hauteur de 75 000 €. Ces soutiens ont permis de poursuivre l'activité golf tout en limitant le déficit d'exploitation à 44 750 €. Celui-ci sera compensé en 2019 par la vente des terrains du golf au Département de Seine-Maritime.

Les tarifs 2018 ont peu évolué par rapport à l'année précédente. Les tarifs d'abonnement et de green fees sont restés parmi les plus compétitifs du marché dans la région.



Le programme d'investissement

Des travaux de rénovation du club house ont été réalisés en 2017-2018 :

- ➔ amélioration de l'assainissement du club house avec son raccordement au réseau public
- ➔ salle de restaurant entièrement rénovée avec fermeture de la terrasse (exposée plein Nord) et agrandissement de l'espace d'accueil et de la boutique
- ➔ pour apporter plus de visibilité, mise en place de panneaux signalétiques pour le restaurant (réalisé fin mars)
- ➔ création d'une station de lavage permettant aux golfeurs de nettoyer leur matériel.

Le montant total des travaux s'est élevé à 324 000 €, l'équipement de la salle représente 12 000 € (mobilier). La réception définitive des travaux a eu lieu le 22 mars 2018. L'inauguration du nouveau Club House s'est tenu le vendredi 6 juillet 2018, en présence de Jean-Pierre Girod, Président du Conseil d'exploitation du golf de Jumièges et Président du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande ; Frédéric Sanchez, Président de la Métropole Rouen Normandie ; Joël Temperton, vice-président du Parc ; et Christophe Bouillon, député.

Tout comme les autres années, le golf, dans son optique d'amélioration de la qualité des terrains et des services, a ainsi poursuivi ses engagements.

La communication

Au-delà des propositions peu à peu mises en place depuis 2015, le Parc a souhaité travailler sur l'événementiel. Ainsi, plusieurs manifestations ont été organisées par le gestionnaire : journées portes-ouvertes d'initiation, Coupe du Parc, Coupe Mac Donald's, Coupe du Chef et Coupe du personnel. Le golf a également accueilli le 29 septembre l'opéra *Butterfly*, le Parc ayant répondu favorablement à la proposition de la Région et de l'opéra de Rouen Normandie.

La fréquentation du golf

Le nombre de green fees était de 3 583 en 2018 contre 4 199 en 2017, ce qui représente une baisse de 14,67 % (et de 16,23 % du chiffre d'affaire - CA-).

L'adhésion au réseau Le Club, en septembre 2016, a permis de développer les green fees auprès de la clientèle de proximité (près de 20 golfs partenaires du réseau en Normandie) mais également de fidéliser la clientèle « green fees » du golf par la souscription d'abonnements annuels.

Une augmentation de 1,75 % du nombre d'abonnés (346 membres en fin d'année) est constatée, mais le CA est en baisse de 3,98 %. Cette baisse du ticket moyen s'explique par la transformation d'abonnements à temps complet en abonnements semainiers. 30 personnes ont un abonnement Bigolf, avec le golf de Bois-Guillaume.

Depuis la reprise du golf en 2015, les abonnements ont bondi de 215 à 346 golfeurs.

Le nombre de compétitions progresse avec l'organisation de 96 événements. La convention avec l'association sportive a été reconduite en 2018 en vue de poursuivre le déploiement d'animations par leurs soins. 1 896 compétiteurs ont joué en 2018. Les participations aux compétitions ne reflètent pas forcément la fréquentation générale du golf, les participations étant essentiellement dues à l'événement en lui-même (communication, dotation, organisation). Une diminution des participants a été constatée aux manifestations organisées par l'association sportive. La fréquentation aux compétitions de joueurs extérieurs permet de constater l'amélioration notable et continue de la qualité du terrain. Le golf de Jumièges poursuit sa reconquête et ambitionne de devenir l'un des plus beaux parcours de golf de Normandie.

L'avenir du golf

Suite à l'arrêt du soutien du Conseil Régional en 2017, l'année 2018 a été consacrée à la recherche de solution pour une pérennisation de la structure sur le territoire et le maintien des emplois. Dans un premier temps inscrit dans la démarche de développement initiée par la Métropole Rouen Normandie sur la boucle de Jumièges, le Parc s'est ensuite tourné vers le Département de Seine-Maritime pour envisager le rachat des terrains, tandis qu'il s'orientait vers le transfert de gestion au syndicat mixte de la Base de loisirs de Jumièges-Le Mesnil, lui aussi en pleine mutation. Une clarification de la situation juridique des terrains, des délibérations en attente des communes sur le changement nécessaire des statuts du syndicat mixte de la Base de loisirs, la fixation du prix de vente et la définition d'un programme pluriannuel d'investissement par ce syndicat mixte, reprenant les travaux encore à réaliser sur le golf, ont amené à reporter cette opération de transfert au 1^{er} juillet 2019.

Remise des prix de la Coupe du Parc



COLLECTIVITÉS DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES BOUCLES DE LA SEINE NORMANDE

Département de la Seine-Maritime

Allouville-Bellefosse
Anneville-Ambourville
Anquetierville
Arelaune-en-Seine
• La Mailleraye-sur-Seine
• Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
Auzebosc
Bardouville
Berville-sur-Seine
Bois-Himont
Canteleu (ville porte d'entrée)
Duclair
Hautot-sur-Seine
Hénuville
Heurteauville
Jumièges
La Bouille
La Cerlangue
Le Mesnil-sous-Jumièges
Le Trait
Louvetot
Maulévrier-Sainte-Gertrude
Mauny
Norville
Notre-Dame-de-Bliquetuit
Petiville
Port-Jérôme-sur-Seine
• Touffreville-la-Câble
• Triquerville
Quevillon
Rives-en-Seine
• Caudebec-en-Caux
• Saint-Wandrille-Rançon
• Villequier
Sahurs
Saint-Arnoult
Saint-Aubin-de-Crétot
Saint-Clair-sur-les-Monts
Saint-Gilles-de-Crétot
Saint-Martin-de-Boscherville
Saint-Maurice-d'Ételan
Saint-Nicolas-de-la-Haie
Saint-Nicolas-de-la-Taille
Saint-Paër
Saint-Pierre-de-Manneville
Saint-Vigor-d'Ymonville
Sandouville*
Tancarville
Touffreville-la-Corbeline
Vatteville-la-Rue
Yainville
Yvetot (ville porte d'entrée)
Yville-sur-Seine

*Commune associée

Département de l'Eure

Aizier
Barneville-sur-Seine
Berville-sur-Mer
Bouquelon
Bourneville-Sainte-Croix
• Bourneville
• Sainte-Croix-sur-Aizier
Caumont
Conteville
Corneville-sur-Risle
Étreville
Foulbec
Hauville
Honguemare-Guénouville
La Haye-Aubrée
La Haye-de-Routot
Le Landin
Le Perrey
• Fourmetot
• Saint-Ouen-des-Champs
• Saint-Thurien
Marais-Vernier
Pont-Audemer (ville porte d'entrée)
Quillebeuf-sur-Seine
Routot
Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
Saint-Mards-de-Blacarville
Sainte-Opportune-la-Mare
Saint-Ouen-des-Champs
Saint-Pierre-du-Val
Saint-Samson-de-la-Roque
Saint-Sulpice-de-Grimbouville
Tocqueville
Toutainville
Trouville-la-Haule
Vieux-Port

Collectivités

Région Normandie
Département de la Seine-Maritime
Département de l'Eure

Établissements Publics de Coopération Intercommunale

Métropole Rouen Normandie
Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
Communauté d'agglomération Caux vallée de Seine
Communauté de communes Yvetot Normandie
Communauté de communes Roumois-Seine
Communauté de communes Pont-Audemer val de Risle
Communauté de communes Pays de Honfleur Beuzeville

AUTRES PARTENAIRES FINANCIERS EN 2018

Agence de l'Eau Seine Normandie
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Direction régionale des Affaires culturelles
Directions des services départementaux de l'Éducation nationale 76 et 27
Europe, via les fonds Feader
Communauté de communes Lieuvin Pays d'Auge, via le GAL Leader Seine Normandie
Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
Association nationale pour la recherche et la technologie
Fondation du patrimoine Normandie
Université de Rouen Normandie, via le Groupe de recherche d'histoire et l'Institut de recherche inter-disciplinaire homme société
HAROPA Port de Rouen
Crédit Agricole Normandie Seine
École nationale d'architecture de Normandie

L'ensemble des documents de la charte est disponible :

Maison du Parc

692, rue du Petit Pont
BP 13 - 76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit
Tél. 02 35 37 23 16

Les documents sont également téléchargeables sur le site :
www.pnr-seine-normande.com

